CHARLES W. BRYAN

FRÈRE DU CANDIDAT PRÉSIDENTIEL.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

John F. Keech à Honorine Ecuye, Milton W. Hoffman à Ida C. Jones, Alfred C. Betzer à Hazel G. Schaumburg, Alf F. Church à Mary A. McKee, Jos. M. Brett à Rose Bockennschuh, Jos Lewis à Ophelia Dweis, Valery Marmillion à Mary J. Edwards, Wm F. Tilton à Rosa A Lopresti, Homer Trufant à Carrie Antonio.

NAISSANCES.

Mmes Jean Misperatzigny, un garçon; S B. Merwin, un garçon; J. Dallimore, un garçon; Fk B. Percy, une fille; Chas J. Miller, un garçon; John E. Mahoney, un grrçon.

DECES.

Lise Gauthreaux, 94 ans, 1465 N. Prieur; Robt K Snow, 77 ans, 929 Eleanore; Vve Thérèse Aschetfenberg, 68 ans, 1508 Félicité; Washington Baum, 51 ans, 2600 Joséphine; Catherine J. McGovern, 46 ans, 2222 Bourgogne; Vve Henri DuBos, 82 ans, Lutcher, Louisiane; Vve Mary Gill, 70 ans, 1029 Annonciation; Geo. G. Garner, 50 ans, Jackson, Lne; Gladys Dalche, 2 ans, Hôpital de Charité; Ruby Clark, 20 mois, 2054 Lafayette; Hy Watkins, 4 ans, 2043 St-André; Lucetta Boghtman, 26 ans, 2335 N. Peters; Mme Hy P. Guspet, 29 ans, 1522 Mandeville; Lee R. Lawrence, 8 jours, 427 Valiette; Milton Johnson, 5 mois, asile St Vincent de Pal; Mary Jackson, 34 ans, 442 Robin; Jules James, 67 ans, 8567 Cohn; Phillis Charles, 34 ans, 4400 S. Water; Jos Moreau, 36 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

The Kelley Taylor Co vs N. O. & N. E. R. R. Co, action en dommages de $409.50.

Benjamin Bonneval vs American Coffee Co, action en dommages de $2,500.

Sprague Warner & Cie vs Antoine Fabacher, réclamation de $174 80 sur des billets.

State Natl Bank vs Caroline Catorno, réclamation de $706.15 sur des billets.

State Natl Bank vs Land Development Co, réclamation de $141.24 sur des billets.

United States Gypsum Co. vs W. T. Carey & Cie, réclamation de $796 78 sur un contrat.

Albert & E. L. Meyer vs Kohlman Cotton Mill & Mfg Co., réclamation de $500.

Jacob M. Goldsmith vs Isidore Heckinger, réclamation de $375.

J. J. Douglas Co. vs P. Bertucci, réclamation de $107.63.

The Julian & Kokenge Co. vs Chas Dorson, action en recouvrement de $126 sur un compte courant.

E. N. Overberg vs. Crescent Warehouse, réclamation de $650.

Mary Landry vs. Morgan Louisiana and Tex R R. Co., action en dommages de $600.

Mme A B. Dembrun vs. son épouse, séparation de corps et de biens.

Successions ouvertes :

Anna M. Wenholz, Mme Auguste Gaspard, Simon Bloch, Faunie Kaufman.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :

Hy Orfila, attaque à main armée ; G. Di Carlo, actes de violence ; Jessie Philips, larcin : Paul Bernard, port d'arme cachée : Sam Williams, vol avec effraction.

Acquittés :

R. M. Tebault, W. B. Powers, G. Massi, B. C. Tebault, actes de violence ; Alf. Blakeway, abandon du foyer conjugal.

Condamnation :

Hy Gonzales, violation de l'acte 107 de 1902, 850 d'amende ou 60 jours de prison.

Envoyés devant la Cour Criminelle :

Richards Simmons, meurtre; Jos Favolara, vol avec effraction.

Ventes inscrites au bureau d'affiches.

Ernest A. Carrère à Mme Anthony F. Drock, deux terrain, Benton, Villeré, Gordon et Robertson, $240.

Adeline Webb et als à Rexford J. Lincoln, terrain, Claiborne, Painters, Derbigny et Arts, $400.

Mrs. Marie Mandel à Stefano Bruno, portion, Rampart, St-Claude, Columbus et St-Anthony, $2,000.

Felix J. Doloteus à Edw. Lutenbacher, portion, Rousselin, Dorgenois, Onzaga et D'Abadie, $350.

Thos Shorte à Léon J. Cousin, portion, Dumaine, St-Philippe, Galvez et Miro, $60.

Félix J. Doloteas à Jno. Nagel, portion, Rousselin, Dorgenois, Onzaga et D'Abadie, $200.

Ernest A. Carrère à Louis Koch, terrain, Benton, Villeré, Gordon et Robertson, $100

Rexford J. Lincoln à Joseph Heits, terrain, Chaiborne, Painters, Arts et Derbigny, $1,700.

FAITS DIVERS.

Jubilé.

Nous recevons du Rév. J. M. T. Massardier une lettre nous apprenant la célébration du Jubilé de son ordination et nous invitant à assister à la cérémonie qui aura lieu mardi prochain, à Donaldsonville, la paroisse qu'il dessert depuis des années.

Convention des Missionnaires.

D'intéressantes séances ont été tenues hier dans la salle de l'Athenaeum sous la direction du Bureau des Secours et du Bureau de Propagande.

M. B. A. Long, président de la Société des Missionnaires Américains, a présidé la première séance, et le révérend Fletcher Cowher, président du Bureau de Propagande, la seconde.

M. A. L. Orcutt, président du Bureau des Secours, a lu un rapport sur les travaux généraux du bureau, et a déclaré que des fonds plus élevés seraient nécessaires à l'avenir.

M. Vernon Stauffer, d'Angola, Indiana, a fait un éloquent discours dans lequel il a demandé que l'Eglise prenne soin des missionnaires qui ont dépensé leurs forces morales et physiques au service de la cause du Christ.

La dernière séance d'affaires de la convention s'est terminée à une heure de l'après-midi, après la lecture de divers rapports et l'audition de plusieurs allocutions.

Condamnation de M. Bistes.

M. Jules F. Bistes, directeur du théâtre de l'Orpheum, a été condamné hier à la première cour criminelle de cité à $10 d'amende ou 20 jours de prison pour violation de la loi Byrnes sur les théâtres. Cette loi interdit aux spectateurs de gagner leurs places après le lever du rideau, et rend les directeurs responsables. Afin d'en faire établir la validité par la justice M. Bistes a volontairement violé la loi, et il a été condamné hier comme il est dit plus haut. Il avait pour avocats MM. Lamar C. Quintero, avocat-conseil de l'Orpheum Circuit Company, et Jno C. Davey, représentant de MM. Klaw et Erlanger.

Appel du jugement a été immédiatement fait à la cour criminelle de district, puis l'affaire sera portée à la cour suprême qui décidera en dernier ressort.

Habeas Corpus.

Un matelot allemand du nom de Walter Franz et engagé sur le vapeur "Virginia" à New York est tombé malade durant le voyage, et à son arrivée à la Nouvelle-Orléans a été envoyé à l'hôpital.

Après son rétablissement il s'est rendu au bureau d'immigration pour se procurer les papiers requis pour quitter le vapeur "Virginia" et prendre du service sur un autre bâtiment. Mais les fonctionnaires d'immigration n'ont pas cru devoir lui permettre de rester ici à cause du mauvais état de sa santé.

En conséquence, il a fait instituer à la cour de circuit des Etats-Unis par les avocats Howard, Hollander et Sperling un procès en habeas corpus, afin d'empêcher l'inspecteur d'immigration Stretton et le capitaine J. M. Moran, commandant du vapeur anglais "Virginia", de le retenir prisonnier pour le ramener en Allemagne.

Les débats s'ouvriront aujourd'hui à onze heures.

INJECTION BROU

Prompt soulagement des Cas les plus obstinés sans inconvénient. Aucun autre traitement requis.

VENDU PAR TOUS LES PHARMACIENS.

INCENDIE.

Un bidon de gasoline placé derrière un fourneau dans la demeure de Joseph Flynn, rue Joséphine, 2418, s'est enflammé et a déterminé un incendie hier entre dix et onze heures du matin. Les flammes ont gagné l'autre moitié du cottage, numéro 2416, occupé par Philip Whitman, et le cottage double portant les numéros 2412 et 2414.

Le premier cottage, dont le propriétaire est Joseph Kuthier, a été endommagé pour $1,500 environ, et le second, qui appartient à John J. Hyland, pour $300.

Avec les dommages aux meubles la perte totale atteindra $2,150, en partie couverte par des assurances.

L'école McDonogh numéro 20 située dans le voisinage a été menacée pendant un moment et le chef des pompiers a fait sonner une alarme générale.

Tentative de suicide.

Lillie M. Hirtzler, une jeune femme de vingt ans demeurant rue S. Franklin, 137, a tenté de se suicider hier à une heure du matin dans la rue Canal entre la Place des Elks et la rue S. Franklin, devant le restaurant chinois où elle avait été employée antérieurement.

Elle a absorbé une once de laudanum, mais une voiture d'ambulance l'a transportée à l'hôpital où elle a été promptement mise hors de danger.

Elle avait épinglé sur son corsage une lettre dans laquelle elle disait qu'elle avait le cœur brisé et demandait qu'on prévint de sa mort Eddy Kerner, un mécanicien de car.

CHEVAUX ET MULETS

Les meilleures pour les chevaux et mulets à bonne bouche, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture..... 150 à 250
Bons chevaux de trait..... 75 à 125
Chevaux communs..... 50 à 75
Mulets de ville..... 150 à 175
Mulets forts..... 200 à 250
Mulets pour habits tiens sucrières. 100 à 110
Mulets [illegible]..... 50 à 100

PETITES ANNONCES.

UN jardinier fleuriste demande travail S'adresser à Antoine Chaise, rue St-Pierre, près Marais 14 oct—1 nom

Demande—Immédiatement, fille pour travail, devant coucher à domicile. Bons gages. S'adresser 2303 rue Prytania. 13 oct—1 nom

Demande—Une gardienne française pour deux petites filles. S'adresser à M. M. O. Johnston, 919 Coward Place, Memphis, Tenn. 11 oct—4f

YOUR Boy AND Girl
SHOULD BE EDUCATED TO SUPPORT THEMSELVES

COLLEGE SOULÉ.

601 et 607 Rue St-Charles

"La Meilleure Ecole Commerciale au Sud"

Notre Cours Commercial et nos Cours de Sténographie et d'Anglais sont du Plus Haut Grade.

Le Cours Académique prépare les élèves à entrer à Tulane et à l'Université d'Etat de la Lne.

Le Cours Commercial et le Cours de Sténographie sont supérieurs sous tous les rapports et préparent parfaitement les jeunes gens et les femmes à gagner leur vie.

21 Professeurs. Instruction Personnelle.

Prix d'Encouragement Raisonnables.

Le Département d'Emploi Gratuit aide les gradués à obtenir des positions.

Taux d'Enseignement de l'Ecole du Soir—$5 par mois pour le Cours d'Anglais; $6 par mois pour le Cours de Haut Grade de Sténographie et d'Ecriture à la Machine; $7 par mois pour le Cours de Tenue de Livres Pratique et de Banque.

GEO. SOULÉ & SONS.

30sept—1 an—dim

Arrêté pour menaces.

Un employé de chemin de fer nommé Frank E. Ming est rentré ivre avant-hier soir à la pension que tient Mme David Bretz au numéro 3537 de l'avenue Tulane, et après avoir causé du scandale a proféré des menaces contre la propriétaire. Un autre locataire, Fred Lyons, a saisi Ming au moment où il portait la main à une poche de son pantalon dans laquelle se trouvait un révolver et a pris l'arme.

La police a été prévenue et elle a arrêté Ming.

DECES.

FEUGAS—Décédés mercredi 14 octobre, à 5 heures P. M., âgée de 12 ans et 10 mois, JOSEPHINE FEUGAS, fille de feu John Feugas et de Marie Yole native de la Nouvelle Orléans. Les parents, amis et connaissances des familles Feugas, Yole, Bonain, Braquet et Lapice, ainsi que les officiers et membres de la Société Française, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, 15 octobre 1908, à 4 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de ses parents, No 1932 rue des Français, entre Prieur et Johnson.

Enterrement au cimetière St Vincent de Paul rue Lesseps.

GRAFF — Décédé mercredi, 14 octobre 1908, à 7 10 heures P. M., âgée de 63 ans, CATHERINE GRAFF, fille de feu Catherine Martin et de Martin Graff, native d'Allemagne et résidente de cette ville depuis 51 ans. Les parents, amis et connaissances de sa belle-sœur Mme Vve Jno Graff et de ses neveux Joseph et George S. Graff, et de ses nièces Mme Marie V. Kipp, Alice Prats et Olivia A. Fonteuberta, ainsi que les officiers et membres de l'Association de Bienfaisance de Notre Dame de Lourdes sont respectueusement invités à assister aux funérailles lieu qui auront lieu jeudi, 15 octobre, à 4 heures P. M., de la dernière résidence de la défunte, No 2609 Promenade Carondelet, entre Dorgenois et N Broad.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

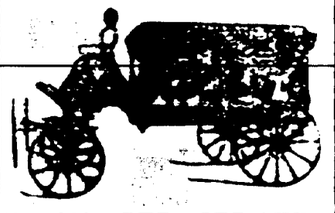

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

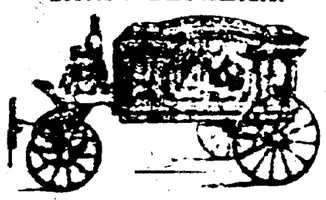

1108-1112 Rue Rd Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 406

PHONE HEMLOCK 282.

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1306 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

AMUSEMENTS.

Orpheum THEATRE Phone Main 333.

Vaudeville Avancé.

PRIX POPULAIRES.

Tous les Soirs à 8 15 :

10 25, 50c.

Matinées tous les Jours, excepté le Lundi :

10, 25c.

20 sept—

GREENWALL THEATRE.

FRED IRWIN'S MAJESTICS.

Dim. Mat. 18 oct., Rose Hill Folly Co.

10c--SHUBERT Spectacle Continue de 12,30 à 10:30 p. m Chaque Jour.

Grand Divertissement de Tableaux

—DE—

O. T. CRAWFORD.

Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.

Chaque Représentation dure Plus d'une Heure.

AVIS SPECIAUX.

Nouvelle-Orléans Great Northern R.R. Co.

A partir du dimanche 18 octobre 1908, le convoi No 62 quittera la Nouvelle-Orléans à 7 heures 45 A. M. et le No 63 arrivera à 6 heures 40 P. M.

G. B. AUBURTIN, A. G. P. A.

13 oct—13 15 17 18

BUREAU DU SECRETAIRE DES ECOles Publiques, 606 Place Commerciale, Nouvelle Orléans, 9 octob e, 1908—Des soumissions cachetées seront reçues à ce Bureau jusqu'au MARDI, 20 octobre 1908, à midi, pour l'acquisition et le déplacement de sept (7) bâtisses en bois, hangars etc., dans l'îlot borné par les rues St Claude, Burbon, St-Antoine et Marais.

Spécifications enregistrées chez le soussigné.

E. A. WILLIAMS, Secrétaire.

11 oct au 18 inc

VAPEURS.

Pour l'Italie 24 Oct. à 10 a. m. S. S. Liguria

Prix des Cabines de $70 à $90.

Prix à l'Entrepont $36.

Prend des passagers pour l'Orient, la Hongrie, la Russie et d'autres Points.

LUIGI DELL'ORTO, LTD.,

129 rue Decatur. Agents Gén. du Sud, 8 oct—

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

*LA TOURAINE, 15 octobre.
*LA SAVOIE, 22 octobre.
*LA PROVENCE, 29 octobre.
*LA LORRAINE, 5 novembre.
*LA TOURAINE, 12 novembre.
*LA SAVOIE, 19 novembre.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

*Vapeurs à double hélices.

Départ spécial.

Nouveau S.S. CHICAGO, à double hélice, 7 novembre, midi

Du quai No 84, rue W. 44me.

Deuxième et troisième classe seulement.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE.

S. S. FLORIDE, 6 nov.
S. S. CAROLINE, 9 déc.

Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$35.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud, No 902 rue Commune, bâtisse Hennen. 1er mars—1an

SOUMISSIONS.

Baton Rouge, Lne., 6 octobre 1908.

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 19 octobre 1908 à midi pour la fourniture des impressions, de la papeterie, des blancs, des livres, mandats (warrants), rapports bisannaux et tous autres travaux faisant besoin dans le Département de l'Auditeur du gouvernement d'Etat. Des échantillons de blancs livres et tous travaux requis peuvent être vus au bureau du Département de l'Auditeur, où toutes informations seront données.

Le droit de récuser l'une quelconque ou toutes les soumissions est réservé. Un Bon sera exigé pour la fidèle exécution du contrat.

PAUL CAFFERYILLE, Auditeur des Comptes Publics.

7 oct—7 au 17

AMUSEMENTS.

Palace TO-NIGHT at 8:2 Mats. Wed. Sat 2

PRIX : Soirs, 25c, 50c, 75c, $1 $1.50 Matinées, 25c, 50c, 75c, $1

Les Comédiens de Cohan & Harris dans la Production Massive de Frederic Thompson

BREWSTER'S MILLIONS

ROBERT OBER comme "MONTY" et une Distribution Notable.

Voyez la Fameuse YACHT SCENE.

Semaine Prochaine—The Girl Question"

13 oct—5f

Crescent TO-NIGHT at 8 MATS Wed. Thurs. Sat 2

Prix Toujours : Soirs, 15c, 25c, 50c 75c Matinées, 15c 25c 50c

Visite Annuelle de ce "Joyeux Compère,"

GEORGE SIDNEY

Dans son Plus Nouveau, Plus Drôle

BUSY IZZY'S BOODLE

50 Chanteurs, Danseurs—50

Semaine Prochaine Al Field's Greater Minstrels.

13 oct—5f

RAFRAICHI A L'AIR GLACE.

BLANEY'S LYRIC THEATRE

Où le public se rend cette saison.

TELEPHONEZ MAIN 166.

WHY HE DEVORCED HER.

Présentant les Artistes de la Saison.

TOUS LES SOIRS.

Matinées Dim., Lun., Ven. et Sam. à 2.

PRIX : Soirs.....10, 20, 30 et 50c Matinées.....10, 20 et 30c

DAUPHINE THEATRE

LESTER LONERGAN STOCK CO.

"PRINCE KARL."

Matinées Lundi, Vendredi, Samedi.

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-07

Bureaux ouverts de 9 heures à 3 heures.

AVIS.

Recherché dans un intérêt de famille :

Mlle ou Mme Alexandrine Marillet.
Etienne Olard.
Elie Delbourg (Santa-Rita, N.M.)
Auguste Roux.
Mme Vve Brodu, née Adélaïde Mechain.
Mlle Simonne Brodu.
M. Debelfort (Lieutenant de réserve).

Documents à remettre à :

Jean Bordenave-Cazalet.
Michel Hau-Gaillet.
Jean Louis Joseph.
Jean Baptiste Maysonnave.
Pierre Peyrounat.
Alphonse Alexandre Denis.
Ernest Victor Philippe.
Jean Marie Antoine Lassalle.
Jean Pierre Auguste Encat.
Michel Dedieu.
Adrien Eugène Delannoy.
Stanislas Joseph Eugène Rotrou.
Jacques Jarricot.
Octave Barret.
Eugène Goutelle.
Jean Magnou-Gaspard.
Casimir Frédéric Maurice Laynaud.
Félix Edmond Valette.
André Abraham Samuel.
Auguste Thomassin.

oct—1906

---

cœurs, mais à les effrayer.

Il attestait les horreurs d'une convulsion grandiose, d'une révolte des éléments dans la main du créateur, d'une épouvantable explosion des forces inconnues comprimées au centre de notre planète.

C'était comme une déchirure ouverte au flanc de la montagne dans une éruption volcanique.

A vingt-cinq pas de l'endroit où le harpiste venait de s'arrêter une cascade large et mugissante, s'élançait du haut d'un roc d'une trentaine de mètres dans un trou béant et gigantesque où cette masse d'eau, s'engloutissait avec un fracas infernal.

En arrière des trois hommes, au fond d'un cirque étroit s'élevait un amphithéâtre de roches basaltiques couvertes de ces plantes alpines, très vivaces et résistantes aux froids les plus rigoureux qu'on a importées dans les jardins français et avec lesquelles on forme des bordures et des massifs inconnus jadis et d'un effet très décoratif.

En face de cirque, vers la cascade, un panorama merveilleux se développait à des distances infinies sous un ciel d'un bleu fluide, dans lequel des oiseaux de proie planaient en tournoyant avec une aisance qu'on n'admire nulle part autant qu'au milieu de ces horizons sans bornes et que les aéroplanes ne sont pas près d'atteindre.

Dieu est plus puissant que les hommes même quand ils ont du génie.

D'un coup d'œil, Jacques Rousset avertit son fidèle Toby.

En même temps, il dit au guide qui sondait, d'un œil inquiet les roches couvertes de lichens, de sedums et de saxifrages, comme si elles avaient dû lui donner une réponse :

—N'est-ce pas ce lieu qu'on appelle l'Abîme?

—Oui, mon prince.

—Ne dit-on pas qu'on ne retrouverait jamais le corps de l'imprudent qui y tomberait par accident ou qu'on y jetterait à la suite d'un crime ?

—En effet.

—Pourquoi nous y amenez-vous ?

Carlo ne répondit pas d'abord.

Il fixait obstinément les roches et tout à coup il parut satisfait.

Un homme, vêtu d'une veste rousseâtre, venait de se dresser au fond du cirque et semblait l'encourager.

Il portait une carabine sur son épaule.

Le bandit tira son poignard prêt à frapper.

Mais tout à coup, il blêmit et devint livide.

L'homme à la veste rousse s'avançait d'un pas tranquille, sans faire feu comme il l'avait promis.

En même temps, deux revolvers se braquaient sur la poitrine de Carlo, à droite et à gauche, et Jacques Rousset lui disait du ton le plus calme :

—Carlo Benzoni, tu es pris à ton piège, mon ami. Je connais ton passé et je me défiais... Je crois, en vérité que tu voulais nous faire disparaître dans ce gouffre après nous avoir volés... Ce ne serait pas ton premier exploit.... Allons, jette ton couteau....

—Mais....

Au lieu d'obéir, il lança un nouveau regard à ce Giuseppe qu'il avait cru son complice.

Le chasseur secoua la tête et passa son arme sous son bras.

Alors le Piémontais poussa une sorte de rugissement comme un lion tombé dans une fosse.

Il était pris.

Toby ne le quittait pas des yeux.

Il leva le canon de son revolver à la hauteur de la tempe du bandit et lui dit :

—Vite ou je tire.

Le bandit céda comme le fauve sous la cravache du dompteur.

Toby s'empara de l'arme et la lança dans les eaux du torrent.

Giuseppe s'était approché.

Il dit à l'étranger :

—Ne craignez rien, milord. Je ne suis pas là pour vous nuire, mais pour vous servir. C'est moi qui vous ai prévenus....

Il ajouta en désignant Carlo :

—Cet homme est le dernier des misérables. Il m'a proposé hier de me joindre à lui pour vous assassiner et vous voler votre argent. J'en tremble encore d'indignation. Tout le monde me connaît dans le pays. Je m'appelle Giuseppe et on vous dira que je suis un honnête homme. Un autre que moi l'a entendu me faire ses infâmes propositions. Si je ne l'ai pas écrasé sur le coup, c'est que je savais ce qu'il valait et je voulais en avoir la preuve. Je l'ai. Il doit avoir d'autres péchés sur la conscience.

—C'est vrai, dit Jacques Rousset. Ecoutez.

—Assieds-toi, ordonna Toby. On va t'interroger.

Et comme le Piémontais ne lui répondait que d'un regard plein de fiel, il lui saisit les bras et le jeta sur un quartier de roche en lui disant :

—Si tu bouges, tu es mort.

L'assassin de Marthe Lecoz se souvenait enfin.

Ses premières impressions ne le trompaient pas.

Cet étranger qui le cherchait et qui, l'ayant retrouvé, lui avait tendu un piège pour le tenir un instant sous sa main, c'était le passager de la France avec lequel il s'était entretenu plus d'une fois sur le pont du paquebot qui les emportait vers l'Argentine et Montevideo.

C'était lui qui l'avait questionné sur le Bourg-Saint-Maurice et la Savoie.

C'était lui qui lui avait parlé de son frère le mouleur.

Il le reconnaissait mais trop tard.

Maintenant il était à sa merci.

Que lui voulait-il ?

Venger ses deux victimes, Marthe Lecoz sans doute, et l'autre, Noëlla !

C'était à cause d'elles qu'il était là.

Autrement, pourquoi l'aurait-il cherché ?

Ses prévisions étaient justes.

L'étranger lui dit :

—J'étais l'ami de Marthe Lecoz, de Santa Maria. Nous allons parler d'elle. Tu l'as assassinée pour la voler. Ne dis pas non.... Je le sais.

Carlo se tut.

Une grimace d'ironie crispa ses lèvres.

Jacques Rousset reprit :

—Marthe avait avec elle une enfant que je lui avais confiée. Cette enfant, une fille, a disparu de la maison de Santa Maria avec la somme que j'avais donnée à Marthe Lecoz pour l'élever. Peu importe l'argent.... Qu'as-tu fait de l'enfant ?....

Le misérable ne répondit pas.

Son visage prenait de plus en plus une expression sarcastique et menaçante.

Jacques Rousset garda son sang froid.

Il continua, très calme :

—Tu voulais nous voler et nous assassiner comme cette malheureuse jeune fille.... C'est une justice de débarrasser la terre d'un être tel que toi. Je te jure que si tu refuses de me dire ce que je veux savoir, tu ne sortiras pas vivant d'ici.

Il fit un signe au mulâtre.

La large main de Toby s'abattit sur le cou du Piémontais.... Ses doigts s'enfoncèrent dans la peau.

Il lui ordonna comme la première fois :

—Obéis.... Réponds.

Carlo se sentait perdu.

En présence de Giuseppe, dont la déposition pouvait l'accabler, la honte l'étouffait.

Où irait-il désormais ?

Chassé déjà de presque partout à cause de sa mauvaise réputation, traqué à la suite des dettes qu'il laissait derrière lui, que deviendrait-il si ce crime de Santa-Maria, oublié depuis long temps, était remis en lumière.

Que répondre si Giuseppe le dénonçait pour ce nouvel attentat, avorté malgré lui ?

Il céda de nouveau en grinçant des dents.

—Soit, dit-il que voulez-vous savoir ?

—C'est toi l'assassin de Marthe Lecoz ?

—C'est moi. Je peux le dire... D'ailleurs à quoi bon le cacher ? Je vois que vous connaissez l'affaire et je ne crains rien de la justice. Trop d'années se sont passées.... Et puis, j'ai une autre raison.

—Laquelle ?....

—Vous la saurez plus tard. Interrogez-moi et hâtez-vous.. Je répondrai.

—Pourquoi l'as-tu tuée ?

—Pour me venger de ses refus....

—Pauvre fille! Et l'argent ?

—Je l'ai pris.

—Dans quel but ?

—Parce que je n'avais pas de ressources et qu'on se lasse de la misère.... Et de plus parce que j'emportais l'enfant....

Il ricana :

—Je savais que l'argent était pour elle.....

—Pourquoi prenais-tu Noëlla ?....

—Parce qu'en passant à Paris, à mon retour d'Amérique, j'avais entendu dire dans une taverne..

—Laquelle ?....

—Je ne sais plus.... que cette enfant serait plus tard une fortune pour ceux qui pourraient la rendre à ses parents. On ne se trompait pas puisque vous la cherchez :.... Si je l'avais encore, je pourrais vous la vendre....

—Donc, tu l'as emportée ?

—Oui, à travers la montagne et avec mille difficultés....

—Et après ?....

—Après, je l'ai gardée avec moi jusqu'à douze ans....

—Tu dis jusqu'à douze ans ?..

—Oui.

—Elle était forte ?

—Oui.

—Grande ?

—Oui.

—Brune ou blonde ?

—Blonde.

(A continuer.)